

Pauvreté - précarité

36 000 personnes sous le seuil de pauvreté

En 2012, près de 36 000 habitants de la communauté d'agglomération de Metz Métropole vivent sous le seuil de pauvreté, soit 16,1 % de la population. Les familles monoparentales, les familles nombreuses et les plus jeunes sont particulièrement touchés. La redistribution par les prestations sociales permet de réduire les disparités de revenu. Dans la communauté d'agglomération, plus de 47 000 ménages sont allocataires de la CAF. Parmi eux, 26,5 % ont des revenus qui dépendent fortement des prestations sociales. Metz Métropole compte six quartiers de la politique de la ville, fortement marqués par la pauvreté et les difficultés d'insertion professionnelle.

Alexandre Tillatte, Insee

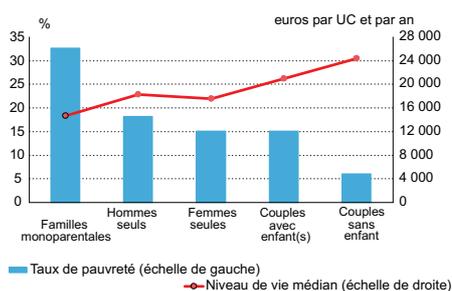
Être pauvre au sens monétaire, c'est avoir un revenu très inférieur à celui dont dispose la plus grande partie de la population. Par convention, un ménage est considéré comme pauvre s'il dispose d'un revenu inférieur à 60 % du revenu médian. Ainsi, le seuil de pauvreté est fixé à 990 euros par unité de consommation (UC) et par mois, le niveau de vie médian par UC étant de 1 660 euros en France métropolitaine en 2012.

36 000 personnes pauvres

Dans la communauté d'agglomération de Metz Métropole, près de 36 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté, soit 16,1 % de la population. Le taux de pauvreté est similaire à celui observé dans le Sillon Lorrain (16,0 %) et nettement supérieur au taux de pauvreté dans la région ACAL (13,8 %). Les grands pôles urbains se caractérisent par des inégalités relativement marquées et une pauvreté importante, notamment dans les villes-centres. À Metz Métropole, la pauvreté monétaire est plus forte au cœur de la communauté d'agglomération, notamment dans la ville de Metz et dans les quartiers de la politique de la ville (*figure 1*). À Metz, le taux de pauvreté s'élève à 21 %.

La pauvreté est particulièrement intense dans la communauté d'agglomération, un

2 Les familles monoparentales sont particulièrement touchées par la pauvreté



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012.

trait commun aux grands pôles urbains. En 2012, un ménage pauvre sur deux vit avec moins de 770 euros par UC et par mois.

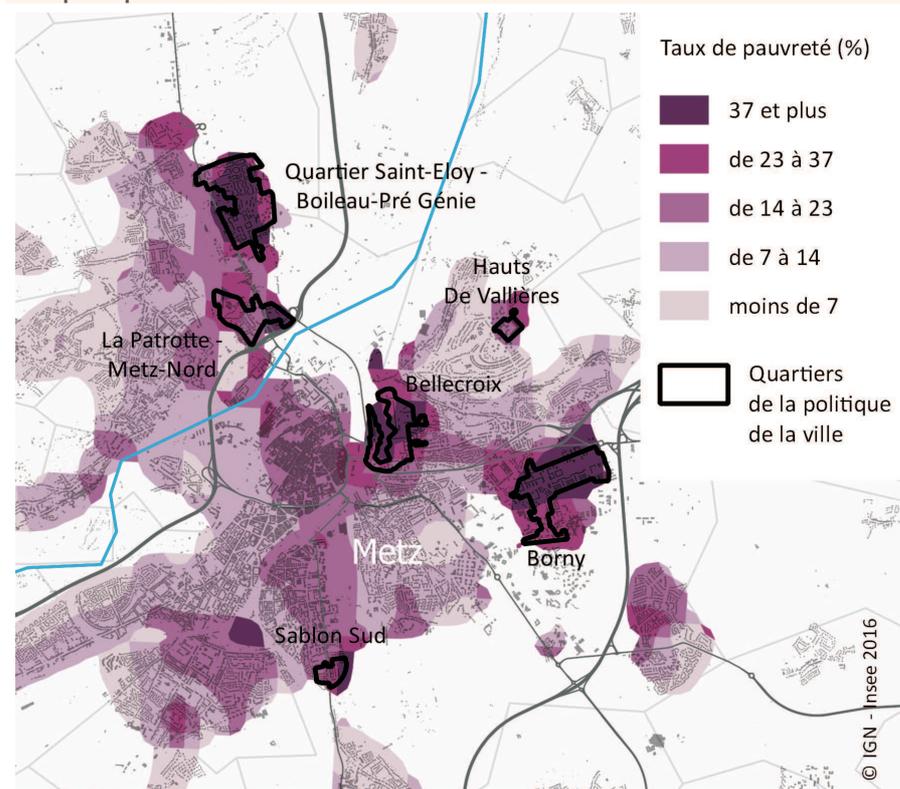
Grande fragilité des familles monoparentales et nombreuses

Certains types de ménage sont particulièrement exposés à la pauvreté (*figure 2*), à Metz Métropole comme ailleurs. Les familles monoparentales sont les plus touchées, avec près d'une famille monoparentale sur trois vivant sous le seuil de pauvreté dans la communauté d'agglomération. Ces familles ont une seule source de revenu, l'adulte étant en outre moins souvent en emploi. Une

famille monoparentale sur deux vit avec moins de 1 225 euros par UC et par mois. Ce niveau de vie est nettement inférieur à celui des couples avec enfants (1 745 euros) et des couples sans enfants (2 030 euros). Les personnes seules sont elles aussi concernées par la pauvreté, particulièrement les hommes (plus de 18 % de pauvreté).

Les jeunes et les familles nombreuses rencontrent également des difficultés en matière de revenus. À Metz Métropole, le taux de pauvreté des ménages composés de cinq personnes ou plus atteint 31 %. Par ailleurs, 28 % des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans vivent sous le seuil de pauvreté.

1 Une pauvreté plus forte au centre-ville de Metz et dans les quartiers de la politique de la ville



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012.

Un jeune sur six en difficulté d'insertion

À Metz Métropole, 24 400 personnes ont entre 18 et 24 ans en 2013, soit 11 % de la population. Près de 17 % de ces jeunes ne sont ni étudiants, ni stagiaires, ni en emploi, proportion plus faible qu'à l'échelon régional (20 %), mais plus forte qu'à l'échelle du Sillon Lorrain (14 %). À Metz Métropole, 67 % des jeunes de 18 à 24 ans ont un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat. C'est un peu moins que dans le Sillon Lorrain (73 %), du fait de la situation dans la communauté urbaine du Grand Nancy, où 82 % des jeunes sont au moins bacheliers. Le niveau de diplôme est plus faible à l'échelle de la région (61,5 % seulement des jeunes ont au moins le baccalauréat). Dans les grands pôles urbains, la présence d'établissements d'enseignement supérieur attire des étudiants venus d'ailleurs et facilite la poursuite d'études pour la population locale.

Le niveau du dernier diplôme obtenu impacte la capacité d'insertion des jeunes. À Metz Métropole, 65 % des jeunes de 18 à 24 ans sortis du système scolaire avec au

plus le brevet des collèges ne sont pas insérés. Cette part est proche de celle observée au niveau du Sillon Lorrain (66 %). Les jeunes diplômés du supérieur ont moins de difficultés. À Metz Métropole, 21 % d'entre eux ne sont pas insérés.

47 200 foyers allocataires de la CAF

La redistribution par les prestations sociales (prestations logement, minima sociaux et prestations familiales), gérée par la caisse d'allocations familiales (CAF), permet de réduire fortement les disparités de niveau de vie. Les prestations sociales représentent 5,3 % du revenu disponible pour l'ensemble des ménages de Metz Métropole, comme dans l'ensemble du Sillon Lorrain. Ce taux est supérieur à la moyenne régionale (4,9 %). En 2014, la CAF de Moselle gère 47 200 foyers allocataires résidant à Metz Métropole et couvre ainsi 104 600 personnes.

Parmi les ménages allocataires, 26,5 % sont fortement dépendants des prestations sociales. Ces prestations représentent en effet plus des trois quarts de leur revenu. Cette proportion est relativement forte au regard de la situation régionale (22,1 %), mais un peu plus faible que dans l'ensemble du Sillon Lorrain (27,7 %). Entre 2012 et 2014, la dépendance aux prestations sociales s'est fortement accrue dans la communauté d'agglomération, avec plus de 1 000 ménages supplémentaires (+ 11,7 %).

À Metz Métropole, en 2014, un peu plus de 13 400 personnes vivent dans un ménage bénéficiant du revenu de solidarité active socle (RSA socle), soit 7,8 % de la population. Cette proportion est supérieure dans le Sillon Lorrain (8,3 %), mais inférieure dans la région ACAL (5,9 %). Depuis 2010, le RSA socle couvre 3 000 personnes supplémentaires à Metz Métropole, soit une progression de 29 % (figure 3). Entre 2013 et 2014, le nombre de bénéficiaires a augmenté un peu plus fortement que dans le Sillon Lorrain et dans la région.

L'allocation adulte handicapé (AAH) couvre en 2014 près de 6 500 personnes à Metz Métropole (+ 22 % depuis 2010).

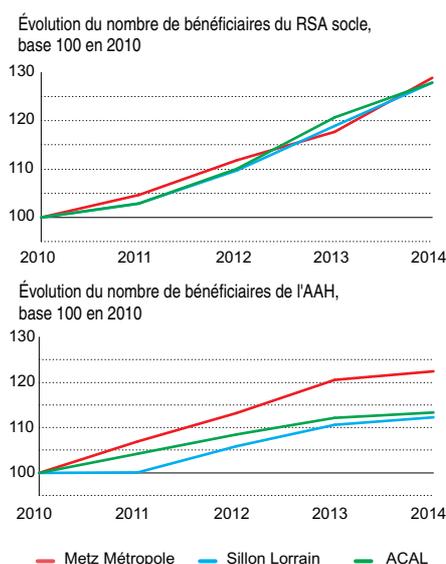
Près de 59 300 personnes sont couvertes par une allocation logement en 2014. Le dispositif des allocations logement comprend l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement sociale (ALS) et l'allocation de logement familiale (ALF). Depuis 2010, le nombre de personnes couvertes par ce dispositif s'est accru de 3,5 %, de manière identique à l'échelle du Sillon Lorrain.

Plus de 16 000 habitants de Metz Métropole bénéficient de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) en 2014. Ils représentent 9,5 % de la population, proportion plus forte qu'à l'échelle régionale (7,4 %), mais plus faible que dans le Sillon Lorrain (10,3 %).

Six quartiers de la politique de la ville

La communauté d'agglomération de Metz Métropole compte six quartiers de la politique de la ville, où vivent environ 30 000 personnes. Ces quartiers sont principalement caractérisés par une forte pauvreté monétaire (figure 4). Plus de 45 % de leur population vit sous le seuil de pauvreté, une proportion s'échelonnant de 41 % à 51 % selon les quartiers. Par ailleurs, les habitants des quartiers de la politique de la ville ont des difficultés marquées en matière d'insertion professionnelle. Fin 2015, dans les six quartiers de la politique de la ville, plus de 5 000 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégorie A, B ou C, un chiffre en progression de 0,3 % sur un an. Plus de 25 % des ménages résidant dans un quartier de la politique de la ville perçoivent des allocations chômage. Par ailleurs, plus de 20 % des actifs occupés ont un emploi précaire (CDD, intérim, stages...). La population de ces quartiers se caractérise également par un niveau de formation souvent faible, ce qui constitue un frein à l'insertion sur le marché du travail. En effet, 80 % de la population de 15 ans ou plus non scolarisée n'a aucun diplôme ou un diplôme inférieur au baccalauréat, une proportion qui varie de 75 % à 83 % selon les quartiers.

3 Hausse du nombre de bénéficiaires du RSA et de l'AAH



Source : Insee, CNAF 2014, CNAV 2014.

4 Un fort taux de pauvreté dans les quartiers de la politique de la ville

	Taux de pauvreté (%)	Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi (%)	Part de la population de 15 ans ou plus sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au bac (%)	Demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (*)	
				Effectif en fin 2015	Évolution entre fin 2014 et fin 2015 (%)
Bellecroix	48,6	43,8	79,9	640	4,2
Hauts de Vallières	46,6	53,1	75,3	180	-0,5
Borny	51,4	39,6	81,4	1 950	0,2
Sablon Sud	43,4	39,7	83,0	210	-1,4
La Patrotte - Metz-Nord	41,2	49,2	75,1	560	8,7
Quartier Saint-Eloy - Boileau-Pré Génie	42,1	46,0	78,9	1 500	-3,5
Quartiers de la politique de la ville d'ACAL	45,0	43,0	80,0	62 890	1,8

(*) Le total pour les quartiers de la politique de la ville d'ACAL ne prend pas en compte le quartier Bois Le Prêtre - Procheville de Pont-à-Mousson pour lequel ces données ne sont pas disponibles.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, fichier localisé social et fiscal - recensement de la population 2010 - Pôle emploi, traitements Insee.